

Présentation du numéro

Manon Tremblay

Volume 17, numéro 1-2, 1998

Femmes, citoyenneté et représentation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040097ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040097ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tremblay, M. (1998). Présentation du numéro. *Politique et Sociétés*, 17(1-2), 3-11. <https://doi.org/10.7202/040097ar>

PRÉSENTATION DU NUMÉRO

Manon Tremblay
Université d'Ottawa

C'est en 1984 que la revue *Politique* publiait un numéro spécial sur « Femmes et pouvoir ». Il s'agissait là d'une entreprise fort novatrice, pratiquement rien n'étant alors disponible, du moins en langue française, sur la thématique des rapports entre les femmes et le pouvoir. Les textes publiés abordaient deux aspects de cette thématique, soit l'insertion des femmes aux institutions politiques et les mobilisations du mouvement des femmes. Les collaboratrices s'intéressaient alors à des questions qui préoccupent toujours les chercheuses féministes, comme par exemple les obstacles à l'élection de femmes dans les institutions politiques, les difficultés de concilier l'appartenance à une formation politique et ses convictions féministes, l'idée que les femmes en politique font une différence, les portées et les limites du féminisme institutionnel, pour ne nommer que ces aspects. Deux conclusions issues de leurs réflexions semblent toujours pertinentes pour penser les rapports des femmes au pouvoir. Primo, l'effacement des femmes des institutions démocratiques questionne le politique ; la redéfinition de celui-ci devrait attirer plus de femmes dans la gestion des affaires publiques. Secundo, le mouvement des femmes constitue une force politique tant par son discours et ses pratiques, que par la diversité qui le traverse.

Près de quinze années après la publication de « Femmes et pouvoir », il nous est apparu essentiel de faire à nouveau le point sur les rapports que les femmes entretiennent avec le pouvoir – notamment politique –, et ce, pour trois raisons. *Primo*, depuis 1984 les choses ont tout de même changé entre les femmes et le pouvoir. Certes, comme au début des années 1980, elles constituent toujours des citoyennes de seconde catégorie, situation cristallisée par la pérennité de leur statut minoritaire au sein des institutions politiques. Pourtant, les femmes sont plus présentes aujourd'hui qu'hier dans les lieux décisionnels, du moins au Québec et au Canada : alors qu'au début des années 1980 les femmes occupaient 5,0 % des banquettes à la Chambre des communes du Canada, 6,6 % à l'Assemblée nationale du Québec et 1,5 % des postes de mairesses, en 1998 leur proportion

Manon Tremblay, département de science politique, Université d'Ottawa, 75, rue Laurier Est, C.P. 450, Ottawa (Ontario), Canada, K1N 6N5.
Courriel : mtrembla@aix1.uottawa.ca

y est de 21,3 %, 25 % et 9,1 % respectivement. *Secundo*, des événements d'importance sont venus transformer les sociétés occidentales depuis 1984, transformations qui n'ont pas été sans affecter les rapports des femmes à la représentation politique, ainsi que la définition de leur citoyenneté sociale : pensons seulement au mouvement de redéfinition (pour ne pas dire de retrait) du rôle de l'État-providence comme acteur socio-politique, à la montée et à l'affirmation d'une droite politique guidée par les principes du néo-conservatisme et du néo-libéralisme, au ressac anti-féministe, à une globalisation économique qui a signifié une précarisation sociale et une paupérisation des femmes, pour ne nommer que ces faits. *Tertio*, en dépit de la présence plus manifeste des femmes dans les institutions politiques et du développement des études féministes, les publications en langue française sur les rapports entre les femmes et le pouvoir politique demeurent relativement peu nombreuses, quoiqu'il importe de souligner le travail qui a été effectué jusqu'à maintenant.¹

Ce numéro sur les femmes, la représentation politique et la citoyenneté sociale poursuit deux objectifs. Le premier est de réfléchir sur des thématiques qui se sont récemment imposées dans le débat sur la représentation politique des femmes et leurs rapports à la société politique. La représentation politique concerne la présence des femmes au sein des institutions politiques formelles et leur participation aux processus électoraux. Le deuxième objectif de ce numéro sur les femmes, la citoyenneté et la représentation est de faire le point sur l'état de la citoyenneté sociale des femmes après plusieurs années de remise en question du rôle de l'État-providence, notamment sous la pression de certaines forces néo-libérales. La notion de citoyenneté sociale renvoie à l'idée de protection sociale, de droits sociaux destinés à pallier aux insuffisances de droits politiques formels et à conférer aux femmes un

-
1. Depuis 1984, un certain nombre de publications sur les femmes et le pouvoir sont parues, dont : «L'Amère patrie», *Recherches féministes*, (1990) ; Yolande Cohen, dir., *Femmes et contre-pouvoirs* Montréal, Boréal, 1987 ; Lucie Desrochers, *Femmes et pouvoir. La révolution tranquille*, Québec, Les publications du Québec, 1993 ; Pierre Drouilly et Jocelyne Dorion, *Candidates, députées et ministres. Les femmes et les élections*, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale ; 1988 ; Anne-Marie Gingras, Chantal Maillé et Évelyne Tardy, *Sexes et militantisme*, Montréal, CIDIHCA, 1989 ; Chantal Maillé, *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique*, Montréal, Saint-Martin, 1990 ; Chantal Maillé, *Vers un nouveau pouvoir : les femmes en politique au Canada*, Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 1990 ; Nicole Prévost et al., *Les femmes sur le chemin du pouvoir*, Québec, Les Publications du Québec, 1988 ; Évelyne Tardy, Manon Tremblay et Ginette Legault, *Maires et mairesses. Les femmes et la politique municipale* Montréal, Liber, 1997 ; Manon Tremblay et Réjean Pelletier, *Que font-elles en politique ?*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1995 ; Manon Tremblay et Caroline Andrew, dirs, *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*, Montréal, Remue-ménage, 1997.

statut de citoyennes à part entière. Les huit textes de ce numéro sur les femmes, la représentation et la citoyenneté portent sur le Québec/Canada et la France.

FEMMES ET REPRÉSENTATION POLITIQUE

Cette première section porte sur les modalités d'insertion des femmes aux structures politiques formelles. Elle comporte les textes de Marie-Blanche Tahon, Mariette Sineau, Jocelyne Praud, Guy Lachapelle, Chantal Maillé et Manon Tremblay.

Étudiant la question de la parité des sexes dans les institutions politiques, **Marie-Blanche Tahon** réfléchit à l'argumentation qui entoure un lien supposé entre citoyenneté, représentation politique et appartenance à un sexe dans la modernité démocratique. Ne se prononçant pas contre la revendication de la démocratie paritaire, l'auteure développe l'idée qu'une telle revendication n'est possible que parce que les femmes sont des citoyennes à part entière – du moins dans les démocraties libérales – depuis qu'elles peuvent contrôler elles-mêmes leur fécondité. Cette idée est développée en cinq parties. D'abord, Marie-Blanche Tahon montre que la revendication de la démocratie paritaire s'inscrit non sur le terrain du naturalisme anthropologique, mais bien sur celui d'une altérité socialement construite. Puis, elle passe en revue les arguments de différentes auteures associées au débat sur la parité démocratique. Marie-Blanche Tahon y démontre que ce débat dépasse de simples considérations numériques, pour embrasser des dimensions plus qualitatives, dont l'une est de mieux saisir le rôle des élues par rapport à l'ensemble des femmes. Dans la troisième partie de son texte, Marie-Blanche Tahon cherche à situer la discrimination envers les politiciennes dans le contexte de la démocratie et de la république. Elle y constate que « l'exclusion des femmes [du politique] n'est pas un élément structurel de la démocratie » ; bien au contraire, la modernité démocratique constitue le théâtre d'une dynamique argumentaire de droits où prend place le débat sur la parité. Dans la section suivante, l'auteure aborde plus directement l'idée maîtresse de son texte. Pour elle, reconnaître que femme et mère ne sont pas synonymes permet que soit libéré de ses racines essentialistes le débat sur la parité démocratique. Finalement, Marie-Blanche Tahon s'arrête sur deux écueils que ne peut ignorer la discussion sur la parité, celui des fiefs électoraux et des quotas. Dans le premier cas, la question se pose de savoir comment la parité pourra se traduire par une présence plus équitable des femmes dans les assemblées élues. Dans le second cas, il s'agit de justifier la revendication de la parité démocratique par rapport à celles de quotas et de politique d'action positive.

Dans «Électrices émancipées recherchent parité politique désespérément», **Mariette Sineau** s'intéresse aux rapports des femmes à la vie politique française, que ce soit à titre d'électrices ou en tant qu'elles appartiennent aux élites politiques. Dans un premier temps, l'auteure décrit et analyse le processus d'émancipation des électrices françaises. Quittant un état de soumission dans la IV^e et les débuts de la V^e Républiques, les électrices ont par la suite adopté des comportements de citoyennes désormais indépendantes, particulièrement à partir de la décennie 1970. De façon générale, entre 1965 et 1997 les femmes ont progressivement quitté – sous mode *crescendo* – la droite politique au profit de la gauche socialiste, François Mitterrand ayant le projet de faire d'elles des citoyennes à part entière aux plans civil, économique et politique. Pourtant, elles n'embrasseront pas cette dernière sans réserves, particulièrement au cours des années plus récentes alors que nombre de femmes ne seront pas dupes du fait que les choix effectués en matière économique portent un dur coup au programme républicain du mitterrandisme. Que les Françaises ne se comportent plus maintenant en «mineures» politiques, mais bien plutôt en citoyennes informées et, surtout, en électrices stratèges, ne peut que souligner davantage l'immobilisme institutionnel au plan de la représentation des femmes au sein des instances décisionnelles. Afin d'amenuiser la sous-représentation des femmes dans les institutions démocratiques, une demande s'est faite jour en France, celle de la parité des sexes dans les assemblées élues. Cette demande, outre d'avoir contribué à remobiliser et à recomposer le mouvement féministe français au cours des dernières années, a le mérite d'allier deux principes qui marquent le débat sur la citoyenneté des femmes en France : celui de l'égalité et celui de la prise en compte de la différence sexuelle. La question de la parité démocratique est importante puisqu'elle participe et qu'elle nourrit le débat sur la crise de représentativité politique, dont l'absence des femmes des espaces décisionnels n'est qu'un indicateur parmi d'autres – quoique peut-être le plus manifeste et le plus troublant.

Toujours dans l'esprit de la démocratie paritaire, des partis politiques ont adopté certaines mesures en vue d'accroître le nombre de femmes dans leurs rangs. Ce sont à de telles initiatives auxquelles **Jocelyne Praud** prête attention dans son texte. Faisant sienne l'idée selon laquelle les partis de gauche (dont les partis sociaux-démocrates) seraient plus favorables que les partis de droite aux demandes formulées par les femmes en vue d'améliorer les conditions pratiques de leur citoyenneté, l'auteure examine les stratégies de féminisation au Parti socialiste français (PS) et au Parti québécois (PQ). Au PS, la féminisation a consisté à adopter une résolution prévoyant un quota de 10 % de femmes dans les instances du parti, alors qu'au PQ la féminisation a signifié l'inclusion de plusieurs réformes féministes

dans le programme du parti. Deux conclusions principales se dégagent de l'analyse de Jocelyne Praud. La première veut qu'il faut voir dans le militantisme féministe des années 1960 et 1970 un stimulus important au processus de féminisation au PS et au PQ ; sans la deuxième vague du mouvement des femmes, on peut se demander si ces formations politiques auraient pris des mesures en vue de féminiser leurs structures. La seconde conclusion veut que les femmes socialistes et péquistes ont eu recours à des stratégies différentes en vue d'atteindre l'objectif de féminisation de leur formation politique. En effet, les premières optèrent pour une démarche élitiste « par le haut », qui consistait pour quelques élites féminines à faire des pressions informelles sur François Mitterrand afin que soit adoptée une résolution destinée à favoriser la féminisation du Parti, alors que les femmes péquistes allèrent vers une approche « par la base », qui reposait sur le soutien du plus grand nombre de militantes et de militants de la base. Le succès plus manifeste de la démarche inclusive des femmes péquistes par rapport à la démarche exclusive ou élitiste des femmes socialistes plaide pour une stratégie de féminisation des espaces politiques qui interpelle l'appui du plus grand nombre des membres d'une formation politique, plutôt qu'une stratégie qui soit élitiste et unilatérale.

Les deux derniers textes de la section sur la représentation politique portent sur le comportement électoral des femmes à l'occasion du référendum québécois de 1995. Dans « Le comportement politique des Québécoises lors de la campagne référendaire de 1995 : une application de la théorie du dépistage », **Guy Lachapelle** se propose de voir si le comportement électoral des femmes et des hommes a différé au cours de la période s'étendant de l'élection québécoise de septembre 1994 au référendum d'octobre 1995. Sa principale hypothèse veut que les femmes seraient plus sensibles que les hommes aux messages gouvernementaux ; le comportement électoral de celles-là serait davantage influencé par les politiques sociales et économiques des gouvernements que ce ne serait le cas du comportement électoral de leurs compagnons. En vue de vérifier cette hypothèse, l'auteur puise à la théorie du dépistage, une approche socio-culturelle qui postule que l'électeur ou l'électrice n'est pas un être amorphe face aux événements politiques, mais qu'il ou elle suppute, évalue, discute et agit selon un ensemble de facteurs structuraux et conjoncturels. La théorie du dépistage implique quatre moments, soit l'observation, l'évaluation, la discussion et la décision ; ces moments structurent l'analyse de Guy Lachapelle. Les résultats présentés proviennent d'un sondage panel effectué avant et après le référendum québécois d'octobre 1995. L'auteur procède ainsi à une analyse longitudinale de l'évolution du soutien partisan des femmes entre septembre 1994 et octobre 1995. Deux conclusions principales se dégagent de l'analyse

de Guy Lachapelle. Primo, le positionnement des femmes par rapport au débat référendaire a connu certains mouvements, alors que l'écart femmes-hommes s'est progressivement amenuisé au cours de la campagne référendaire. Secundo – et de façon générale –, au cours de la période à l'étude le comportement électoral des femmes et des hommes a été relativement similaire, et ce, qu'il s'agisse des groupes linguistiques francophones ou anglophones. Pourtant, bien que le camp souverainiste ait fait des gains importants chez les femmes francophones tout au long de la campagne référendaire, leur soutien à l'option souverainiste a été plus ténu que celui des hommes. Aussi, Guy Lachapelle considère que pour gagner un prochain référendum, le camp souverainiste devra proposer aux Québécoises un projet de société qui implique une nouvelle relation entre elles et l'État, un projet qui sera sensible aux conditions de vie particulières des femmes dans la société politique québécoise.

Chantal Maillé et Manon Tremblay s'intéressent aussi au comportement électoral des Québécoises face à la question de la souveraineté du Québec, quoique dans une perspective différente de celle adoptée par Guy Lachapelle. S'appuyant sur un sondage réalisé en avril 1997, les auteures se donnent pour objectif de cerner quelques-unes des caractéristiques qui marquent le positionnement des femmes du Québec par rapport aux options constitutionnelles, telles qu'elles se présentaient au référendum québécois d'octobre 1995. Leur analyse s'organise autour de deux axes. Le premier privilégie une comparaison femmes-hommes. Il repose sur l'idée qu'il n'est plus possible de penser les femmes et les hommes comme deux entités électorales diamétralement distinctes et polarisées; des ressemblances bien davantage que des oppositions caractérisent les comportements électoraux des femmes et des hommes. L'analyse a permis de vérifier cette hypothèse, rejoignant en cela les conclusions de Guy Lachapelle. Le second axe s'attache à faire ressortir les diversités qui traversent le groupe des électrices. Il repose sur l'hypothèse que les femmes ne constituent pas un groupe monolithique dans leurs rapports avec les options constitutionnelles, mais que leurs choix électoraux subissent l'influence de variables plus complexes que de simples facteurs socio-démographiques, notamment de caractéristiques attitudinales comme l'intérêt pour la politique et le débat constitutionnel, la perception des actrices et des acteurs politiques, ainsi que la perception de la place des femmes dans la société et du féminisme. Pour cet axe, l'analyse a permis d'établir qu'on ne peut dresser un portrait-type de «La Femme» qui se range derrière l'une ou l'autre option constitutionnelle. Il est aussi intéressant de noter qu'il n'existe pas de lien – pourtant souvent supposé – entre le soutien au féminisme et l'appui à l'option souverainiste.

FEMMES ET CITOYENNETÉ SOCIALE

Trois articles composent cette seconde section portant sur la citoyenneté sociale des femmes, celui de **Édith Garneau**, de Caroline Andrew et de Jane Jenson.

Sexistes les sciences politiques ? C'est du moins l'idée que défend Édith Garneau dans « Le genre : assez fort pour lui, mais conçu pour elle ». Partant du postulat que « la science politique a un sexe qui se déploie sous la forme masculine », l'auteure en tire une triste conséquence : alors que notre discipline commence à peine à considérer le sens et la portée des différences sexuelles pour ses théories et ses analyses empiriques, loin s'en faut avant qu'elle n'intègre pleinement la notion de genre à ses paramètres. L'auteure organise sa démarche analytique en deux principaux moments. Elle examine d'abord la notion de genre d'un point de vue historique et sémantique, pour mettre au jour les insuffisances de chacun à exposer les diverses composantes du genre. En fait, la notion de genre est plus souvent associée à celle de sexe, notamment de sexe féminin, voire à « La Femme ». Puis, elle aborde les usages descriptifs et théoriques du genre. Édith Garneau constate que d'un point de vue descriptif, la notion de genre est interprétée en tant que variable indépendante – parmi d'autres au même titre que l'âge ou le revenu – afin d'intégrer les femmes à des analyses qui, le plus souvent, ne véhiculent pas seulement des préoccupations féministes. Pour ce qui est de l'usage théorique du genre, Garneau polarise certaines théories de l'égalité et de la différence, notamment en s'appuyant sur les écrits de Seyla Benhabib et Iris Marion Young. Pour l'auteure, les approches post-structuralistes et postmodernes offrent des possibilités contradictoires pour saisir le genre puisque, d'une part, elles permettent de définir l'identité des femmes comme sujet ou genrée mais, d'autre part, elles rendent invisibles les femmes et leurs actions par leur relativisme patent et leurs nuances multiples. Édith Garneau conclut en cherchant à cerner certains des effets sur les sciences politiques de l'intégration de la notion de genre. Son constat est pessimiste : non seulement notre discipline demeure particulièrement hostile aux idées féministes, mais elle semble peu en mesure d'intégrer à ses paramètres une réalité pourtant fondamentale de la société politique : celle du caractère multiple de l'être politique.

En 1984, **Caroline Andrew** publiait dans la *Revue canadienne de science politique* « Women and the Welfare State », un texte qui devait inspirer toute une génération de féministes. Elle y examinait le rôle des rapports sociaux de sexe dans la structuration et le fonctionnement de l'État-providence. Il s'agissait là d'une préoccupation fort originale, la variable du genre étant alors jugée négligeable à la compréhension des phénomènes socio-politiques (et l'est toujours, comme

le note Édith Garneau). Près de quinze années plus tard, Caroline Andrew se propose de revoir son texte, avec l'objectif de suggérer une interprétation des rapports entre les femmes et l'État-providence, tels qu'ils se posent aujourd'hui. Les décennies 1980 et 1990 ont été le théâtre d'une remise en question de l'État-providence tel que pensé dans les années 1960 et 1970, révision qui n'a pas été sans affecter les femmes. L'auteure articule sa réflexion autour de trois pôles, les mêmes qui animaient son texte de 1984 : les femmes comme initiatrices de l'action étatique (notamment le rôle des groupes de femmes dans l'action étatique), les femmes comme employées de l'État (sous l'angle de l'évolution de l'emploi des femmes dans le secteur public), finalement les femmes comme bénéficiaires des services de l'État (notamment les effets sur les femmes des changements dans les services étatiques). Une conclusion importante de Caroline Andrew veut que l'évolution récente des rapports entre l'État et les femmes n'a pas été bénéfique à ces dernières : la capacité d'action des groupes de femmes a été considérablement réduite sous la pression des réductions budgétaires, sans compter que l'État est devenu un employeur plus précaire et que ses orientations néo-libérales des dernières années se sont traduites par des coupes importantes dans la redistribution des ressources et des services aux femmes. Caroline Andrew conclut néanmoins par une note d'optimisme, celle d'insister sur la nécessité d'un nouveau discours qui légitimise et inspire les actions des femmes.

Pour terminer, **Jane Jenson** nous invite à explorer un aspect plus spécifique de la citoyenneté des femmes, celui de l'évolution des décisions et des réformes en matière de garde d'enfants en France et au Québec. Son texte a ceci de remarquable que, s'appuyant sur une approche historique et (néo-)institutionnelle, il met clairement au jour le fait que les politiques en matière de garde d'enfants ne peuvent pas être pensées comme de simples réponses à des changements structurels (notamment l'insertion plus massive des femmes au marché du travail), mais qu'elles sont le produit de choix qui impliquent tout un monde d'idées et d'acteurs socio-politiques. L'auteure articule sa réflexion autour de l'hypothèse selon laquelle la définition d'un problème dans le contexte d'une politique publique s'inscrit dans une dynamique interactionnelle impliquant des facteurs internes et externes au système politique ; les décisions publiques sont le fruit d'interactions entre des idées, des intérêts et des institutions. Jane Jenson applique donc cette compréhension du processus d'élaboration des politiques publiques pour cerner de quelle façon a été défini le problème de la garde d'enfants en France et au Québec au cours des ans (depuis le milieu du XIX^e siècle en France) et pour identifier aussi les intérêts et les institutions interpellés par les diverses définitions de ce problème. On constate ainsi que si plusieurs rationalités ont ponctué la définition du problème de la garde d'enfants au cours des

années en France (de préoccupations liées à la santé, au développement et à l'éducation de l'enfant, cette question s'est enrichie de considérations économiques), la rationalité démographique a perduré, ce qui n'est pas le cas au Québec où elle a récemment été abandonnée. En France, on constate aussi que les acteurs institutionnels engagés dans la définition de la question de la garde d'enfants sont moins éparses qu'au Québec où, au demeurant, le mouvement des femmes a davantage eu à dire que là bas. Finalement, alors qu'en France la question de la garde d'enfants est ramenée à des dimensions individualistes, au Québec elle s'inscrit dans une finalité collective identifiée à un projet de société. Bref, la question de la garde d'enfants ne concerne pas que les mères et leur progéniture : elle fait partie d'une dynamique où s'affrontent des idées, des intérêts et des acteurs institutionnels.